

## Du développement durable qui mène au Sommet !

C'est en 1984 qu'un groupe de 7 jeunes nicolétains, ayant pour intérêt commun la conservation de l'environnement, a mis sur pied un organisme sans but lucratif nommé SARCEL. SARCEL (Société d'Aménagement Récréatif pour la Conservation de l'Environnement du Lac St-Pierre) a pour mandat premier la conservation et l'aménagement des habitats fauniques du Lac St-Pierre. Cela signifie ainsi qu'à travers d'innombrables heures de bénévolat, ils ont réussi à créer et à développer des habitats fauniques pour les oiseaux migrateurs (oies, bernaches et canards) sans toutefois négliger la valeur agricole des terres exploitées. À la demande du milieu, SARCEL a entrepris une vaste concertation qui a permis à de nombreux [partenaires](#) provinciaux et nationaux de mettre en place le premier projet du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et un des plus importants projets fauniques sur les rives du Saint-Laurent les "[Projet agricole et faunique Baie-du-Febvre / Nicolet](#)". Depuis, SARCEL est propriétaire d'environ 350 ha et possède des servitudes fauniques sur 155 autres hectares pour un investissement total d'environ 600 000\$.

Les oiseaux qui viennent migrer dans les habitats fauniques aménagés par SARCEL profitent par exemple de vastes plaines inondables pour pouvoir se reposer et ainsi repartir pour un long voyage. Après leur départ, les terres sont ensuite asséchées pour laisser place à des pratiques agricoles. Chaque année, une dizaine de producteurs locaux louent une partie de ces terres pour ensemercer. L'organisme pratique également l'agriculture sur ses terres ce qui se traduit par diverses expériences culturelles. L'agriculture durable, telle que la culture semi-directe et l'agriculture biologique, fait partie intégrante des techniques utilisées par SARCEL et a confondu tous les septiques qui ne croyaient pas à la possibilité de ces pratiques sur ces terres. Parmi les autres aménagements fauniques, on y retrouve également un marais permanent qui sert particulièrement à l'accouplement des canards et trois secteurs dédiés aux poissons afin qu'ils puissent grandir, pondre leurs œufs et simplement s'y nourrir.

Le développement durable, pour SARCEL, se reflète également à travers l'essor économique de la région créé par diverses activités de l'organisme. Par la chasse contrôlée à la sauvagine et l'agriculture durable, SARCEL a généré des retombées économiques intéressantes dans le milieu grâce au développement éco-touristique qui en a découlé. De ce fait, les revenus engendrés par la chasse et l'agriculture sont réinvestis dans les infrastructures d'accueil, ce qui représente une somme de 150 000\$ depuis 1990. La création du Centre de l'Interprétation de Baie-du-Febvre est également le fruit des efforts consacrés par l'organisme. Il n'a donc pas été surprenant de voir SARCEL présenté comme un exemple de développement durable lors du Sommet de Rio en 1992 !



Le volet éducation de SARCEL



Volière construite par SARCEL